

Discours de bienvenue à la Réunion ministérielle sur les forêts

J. Diouf

Le Directeur général de la FAO invite les ministres à se pencher sur les questions de la maîtrise des incendies de forêt et de l'engagement en faveur de la gestion durable des forêts.

Le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf félicite le coprésident de la Réunion ministérielle sur les forêts, Elliot Morley, Ministre de l'environnement du Royaume-Uni



FAO/BALDI

C'est un grand plaisir de vous accueillir à cette Réunion ministérielle qui fait suite à celles de 1995 et 1999. Elle intervient à une étape délicate du dialogue international sur les politiques forestières, les forêts étant considérées comme un facteur crucial pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Elles peuvent et doivent en effet contribuer à la réduction de la faim et assurer la durabilité de l'environnement.

Mais que serait le monde sans les forêts ou avec des forêts tellement détériorées qu'elles ne seraient plus capables de fournir les biens et services que nous en attendons? La productivité agricole diminuerait. L'approvisionnement en eau potable deviendrait problématique. Des millions de personnes seraient obligées

de trouver d'autres moyens de subsistance. Un nombre incalculable d'espèces disparaîtrait. Il faudrait trouver des denrées de substitution pour remplacer les nombreux produits forestiers que nous utilisons aujourd'hui. Les œuvres littéraires et artistiques perdraient des points de référence, et les sanctuaires de forêts naturelles où les poètes se régénèrent spirituellement feraient partie du passé. Il s'agit là, certes, d'une vision extrême. Mais avec plus de 9 millions d'hectares perdus chaque année et la dégradation accrue des forêts, le monde se dirige certainement dans la mauvaise direction. C'est donc maintenant qu'il faut prendre des mesures correctives.

Inverser les tendances actuelles implique un engagement politique pour l'utilisation durable des forêts et une in-

Jacques Diouf est
Directeur général
de la FAO



Un monde sans forêts serait un monde pauvre en espèces, avec une productivité agricole limitée, un approvisionnement en eau potable menacé et des conditions de vie détériorées; en outre, ce serait une perte d'inspiration pour l'humanité

tensification des efforts, afin que soient mis en application les programmes forestiers nationaux ainsi que les accords internationaux, notamment ceux relatifs à la gestion des forêts, conclus au cours des 15 dernières années. La FAO est prête à apporter son assistance aux pays membres dans ce domaine.

L'ATTENTION MONDIALE TOURNÉE VERS LA MAÎTRISE DES INCENDIES DE FORÊT

Deux questions importantes sont à l'ordre du jour de cette réunion: la coopération internationale concernant la maîtrise des incendies de forêt, et le maintien de l'engagement international en faveur de la gestion durable des forêts.

Le feu contrôlé est sans nul doute un outil important d'aménagement des terres, mais les grands incendies de forêt peuvent avoir des conséquences catastrophiques. Ils provoquent des pertes en vies humaines et moyens de subsistance,

des économies locales sont dévastées et le milieu naturel est considérablement dégradé. En moyenne, 200 à 300 millions d'hectares brûlent chaque année dans le monde. Les conditions climatiques extrêmes de 2002-2003 ont provoqué de graves incendies en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, en Italie et au Portugal, entraînant la mort de plus de 100 personnes. Plus récemment, un incendie de forêt gigantesque, déclenché par un touriste imprudent, a ravagé plus de 14 000 hectares du parc de Torres de Paine en Patagonie au Chili (une des réserves de biosphère reconnues par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO]).

Les conséquences des incendies de forêt peuvent être réduites grâce à une maîtrise efficace de ces feux. Les incendies ont été dévastateurs dans la plupart des régions du monde à la fin des années 90. Ils ont conduit de nombreux pays à intensifier leurs efforts de prévention, d'intervention et de lutte contre les incendies. La coopération bilatérale et régionale pour la maîtrise des incendies de forêt s'est ainsi accrue au cours des dernières années. La FAO œuvre activement pour renforcer les capacités nationales et la coopération régionale, et pour recueillir et disséminer des informations utiles sur les incendies de forêt. Il faut, certes,

soutenir davantage les efforts nationaux et régionaux, mais il faut également le faire au niveau mondial. Aujourd'hui, vous êtes invités à prendre les décisions nécessaires pour lancer les concertations appropriées en vue de l'élaboration d'un accord mondial de coopération internationale pour la prévention et la maîtrise des incendies de forêt.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, les pays membres avaient décidé d'œuvrer pour l'aménagement durable des forêts. Cet engagement avait été confirmé lors du Sommet du Millénaire de 2000 et du Sommet pour le développement durable de 2002. Des progrès considérables ont été accomplis depuis lors. De nombreux pays ont mis en place des programmes forestiers nationaux et ont augmenté la superficie des aires protégées, notamment en Asie. Ainsi, plus de 12 pour cent des superficies forestières mondiales sont situées à l'intérieur d'aires protégées. D'ailleurs, les partenariats pour appuyer la gestion durable des forêts se sont multipliés. Près de 150 pays, dont les territoires comprennent plus de 97 pour cent des forêts mondiales, sont impliqués dans les neuf

principaux processus internationaux sur les critères et indicateurs. D'autre part, la participation de la société civile dans l'élaboration et dans la mise en œuvre des stratégies forestières est maintenant de rigueur.

En dépit de ces progrès considérables, beaucoup reste encore à faire pour endiguer la déforestation et la dégradation des forêts. Des politiques appropriées sont nécessaires, de même qu'une meilleure coordination de celles-ci. Il est notamment impératif de mettre en place une coopération accrue entre le secteur forestier et les autres. La coopération internationale doit être renforcée, en particulier pour disposer de ressources financières adéquates et permettre l'accès aux technologies appropriées. Mais il est surtout essentiel de compter sur un engagement politique réel en faveur des forêts.

RÔLE DE LA FAO

La FAO, pour sa part, a entrepris une revue interne de ses activités, notamment de son programme forestier, afin de mieux contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle participe activement au Forum des Nations Unies sur les forêts et à d'autres enceintes internationales de discussion sur les politiques forestières. Elle est aussi tête de file au sein du Partenariat de collaboration sur les forêts.

De plus, l'Organisation appuie les pays membres dans la mise en œuvre des engagements internationaux sur les forêts. Vos avis seront donc indispensables pour mieux définir le rôle de la FAO dans ce cadre. Le Forum des Nations Unies sur les

forêts tiendra sa cinquième session au mois de mai. A cette occasion, les pays membres devront examiner les modalités et fonctions du futur engagement international sur les forêts. Vos discussions ici offrent l'occasion de se prononcer sur l'avenir de cet engagement international.

En outre, l'Organisation travaille de concert avec ses Etats Membres par l'entremise de ses Commissions forestières, afin de mettre en œuvre les propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts. Son appui s'étend également à plusieurs initiatives régionales telles que le Plan de convergence pour les forêts d'Afrique centrale et le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo.

CONCLUSION

Avant de présenter Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, j'ai le grand plaisir de vous informer de la présence parmi nous de la lauréate du prestigieux prix Nobel de la paix, Madame Wangari Maathai du Kenya. Madame, c'est un grand honneur de vous souhaiter la bienvenue à cette Réunion ministérielle sur les forêts.

J'espère que beaucoup d'entre vous auront la possibilité de participer à la dix-septième session du Comité des forêts, qui commencera ses travaux mardi et durera jusqu'au 19 mars. L'une des tâches du Comité sera de veiller à la mise en œuvre effective des décisions que vous prendrez aujourd'hui.

Enfin, j'ose espérer que vos rencontres ministérielles pourront avoir lieu une

fois tous les deux ans, afin de permettre un dialogue politique de haut niveau sur les questions forestières avant l'adoption du Programme de travail et de budget de l'Organisation.

Je souhaite donc plein succès à vos travaux. Je vous remercie de votre aimable attention. ♦

Les grands incendies de forêt peuvent avoir des conséquences catastrophiques, mais elles peuvent être réduites grâce à une maîtrise efficace de ces feux

